

# CAS HES-SO en Protection de l'enfance et de l'adolescence

Analyser, situer, questionner les systèmes  
d'intervention dans le champ de la  
protection de l'enfance

- ✓ S'approprier les principes et fondements qui façonnent le cadre des interventions
- ✓ Découvrir, partager et confronter des dispositifs et des pratiques
- ✓ Intégrer les dimensions éthiques de l'intervention et identifier les acteurs : fonction, rôle et valeurs

Formation délivrée en partenariat avec :



## Introduction

La protection des enfants et des adolescent-e-s est plus que jamais au cœur des préoccupations des politiques et des acteurs médico-psychosociaux et nécessite une appropriation spécialisée par les professionnel-le-s qui travaillent auprès de mineur-e-s. C'est la raison pour laquelle les interventions doivent sans cesse, comme le prévoit la Convention des Droits de l'Enfant, maintenir l'équilibre entre le principe de précaution et celui de responsabilisation et d'autonomie des acteurs, ainsi qu'entre le concept de soutien et celui du contrôle via les politiques publiques fédérales et cantonales.

Le CAS permet aux participant-e-s d'appréhender les contextes dans lesquels s'exerce l'intervention en protection de l'enfance, ainsi que les facteurs de vulnérabilité des mineur-e-s et de leur famille. Il amène également des outils d'analyse pour réfléchir de manière éthique sur l'action professionnelle, le rôle, la fonction, et sur les relations avec les autres professionnel-le-s appelé-e-s à intervenir.

## Objectifs

Le CAS est destiné à des professionnel-le-s souhaitant :

- S'approprier les principes et fondements qui façonnent le cadre des interventions.
- Découvrir, partager et confronter des dispositifs et des pratiques.
- Intégrer les dimensions éthiques de l'intervention et identifier les acteurs : fonction, rôle et valeurs.
- Acquérir des connaissances fondamentales en matière de protection des mineur-e-s et de soutien à la parentalité.
- Mener des projets de promotion et de prévention dans le domaine de la protection des mineur-e-s.
- Développer des techniques spécifiques de travail en réseau.
- Mettre en pratique des outils d'analyse de l'intervention en protection de l'enfance et de l'adolescence.

## Titre délivré

**CAS (Diploma of Advanced Studies) HES-SO en Protection de l'enfance et de l'adolescence**

**15 ECTS**

---

Une attestation de participation est délivrée aux participant-e-s inscrit-e-s à un ou des modules. Les crédits ECTS des modules sont octroyés si le/la participant-e a répondu aux exigences d'évaluation.

## Public

La formation favorise l'hétérogénéité du public : social, psychosocial, éducatif, sanitaire, scolaire, judiciaire... Elle s'adresse à des professionnel-le-s qui se destinent à devenir des ressources spécialisées et diplômées de niveau HES pour les services, institutions, fondations, administrations publiques, ONG et agences internationales, cabinets et dispositifs spécialisé-e-s dont l'action a un lien avec le soutien, l'appui, la protection des mineur-e-s. Certain-e-s participant-e-s sont des collaboratrices et collaborateurs des services de protection des mineur-e-s des cantons romands.

## Compétences visées

### **Dimension analytique des pratiques**

Découvrir, partager et confronter des dispositifs et des pratiques en protection de l'enfance et de l'adolescence présentés par des professionnel-le-s invité-e-s ou par les participants-e-s.

### **Dimension méthodologique**

Intégrer les dimensions éthiques de l'intervention en protection de l'enfance et de l'adolescence et identifier les actrices et acteurs, leur fonction, leur rôle et leurs valeurs.

Analyser et s'interroger sur sa pratique, confronter cette analyse avec celle des autres participant-e-s et des professionnel-le-s invité-e-s.

### **Dimension cadre de référence**

S'approprier les principes et fondements des normes sociales, politiques et juridiques, passées et présentes, locales et internationales, qui façonnent la famille et le cadre d'intervention en protection de l'enfance et de l'adolescence.

Découvrir et consolider des éléments théoriques d'intervention auprès des mineur-e-s et de leur entourage familial, social et institutionnel.

## Organisation et contenu

### **Module 1 : Faire famille aujourd'hui – 4 ECTS**

Approfondir les aspects historiques, sociologiques, et psychologiques de la famille et du concept de parentalité.

### **Module 2 : La notion de mineur en danger et son évaluation – 4 ECTS**

Percevoir les vulnérabilités dans le champ de la protection de l'enfance, évaluer des situations familiales, recueillir la parole de l'enfant et travailler avec des mesures de contrainte.

### **Module 3 : La mise en œuvre des mesures en protection de l'enfance – 4 ECTS**

Travailler avec les familles, soutenir la parentalité, placer ou trouver d'autres alternatives, travailler en réseau, utiliser les recherches et les innovations en la matière.

### **Module 4 : Analyse des pratiques d'intervention – 3 ECTS**

Partager avec les pairs ses expériences, ses situations, ses outils, accompagné-e par les diplômé-e-s du DAS HES SO de Superviseur-e dans le domaine de l'action sociale, éducative, psychosociale et de la santé.

## Suivi modulaire

Les modules validés sont acquis pour une prochaine édition de la formation, sous réserve de modifications notoires du plan de formation.

## Conditions d'obtention du titre

- Avoir suivi de façon régulière les sessions de formation (à 80% au moins).
- Avoir obtenu la validation des 4 modules de formation, selon les exigences consignées dans le règlement d'études (les modalités de validation seront précisées en début de formation).
- Avoir payé la totalité du coût de la formation.

## Calendrier

### Durée

16 jours de cours répartis sur 12 mois

20, 21 janvier 2022

3, 4 mars 2022

7 avril 2022

12, 13 mai 2022

### 2021

---

9, 10 juin 2022

1<sup>er</sup>, 2, 3 septembre 2022

6, 7 octobre 2022

2, 3, 4 novembre 2022

1<sup>er</sup> décembre 2022

## Lieux de formation

HETS – Genève : 28, rue Prévost-Martin, 1205 Genève

HETS – Fribourg : 16a, route des Arsenaux, 1700 Fribourg

## Conditions d'admission

- Disposer d'un titre d'une haute école en travail social ou jugé équivalent.
- Il est possible de demander une reconnaissance d'acquis pour l'obtention d'équivalence des modules.
- Les personnes qui ne sont pas titulaires d'un diplôme d'une haute école peuvent être admises au Certificat si elles fournissent d'une autre manière la preuve de leur aptitude à suivre les cours. Le règlement précisant les conditions de validation des acquis est disponible au secrétariat.
- L'admission se fait sur dossier.

## Frais d'inscription et de formation

Finance d'inscription : **CHF 200.-, non remboursable.**

Coût de la formation : **CHF 5'125.-** payable avant le début de la formation.

## Chèque annuel de formation

Les participant-e-s genevois-e-s et de France voisine peuvent bénéficier du « chèque de formation » sous certaines conditions. Informations et demandes auprès de l'Office pour l'Orientation, la Formation Professionnelle et Continue (OFPC) ou sur le site [www.geneve.ch/caf](http://www.geneve.ch/caf).

Les participant-e-s sont personnellement responsables du paiement de leur formation, indépendamment du fait qu'ils-elles reçoivent ou non des subsides.

## Modalités d'inscription

**Délai : 30 octobre 2021**

Les candidats versent, en même temps, la finance d'inscription de CHF 200.-.

Inscription et paiement des frais d'inscription en ligne :

[www.hesge.ch/hets/formation-continue/cas-protection-enfant](http://www.hesge.ch/hets/formation-continue/cas-protection-enfant)

## Comité pédagogique

- Olivia Dubettier, cheffe de service au Service de protection des mineurs de Genève (SPMI).
- Roberta Ruggiero, enseignante au Centre interfacultaire en droits de l'enfant de l'Université de Genève
- Claude Blanc, enseignant à la Haute école de travail social de Fribourg.
- Yves Delessert, enseignant à la Haute école de travail social de Genève.
- Béatrice Lambert, enseignante à la Haute école de travail social de Fribourg.
- Stéphane Michaud, enseignant à la Haute école de travail social de Genève.

## Responsable du programme

Yves Delessert

[yves.delessert@hesge.ch](mailto:yves.delessert@hesge.ch)

Haute école de travail social  
Genève  
Centre de formation  
continue (CEFOC)

---

## Contact

Secrétariat de la formation :

Véronique Farina

[cas-protection-enfant.hets@hesge.ch](mailto:cas-protection-enfant.hets@hesge.ch)

Tél. 022 558 67 29

Haute école de travail  
social de Genève, CEFOC

Rue des Voisins

1205 Genève

Tél. 022 558 57 00

En partenariat avec :



**UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE**

CENTRE INTERFACULTAIRE  
EN DROITS DE L'ENFANT

[www.hesge.ch/hets/cas-protection-enfant](http://www.hesge.ch/hets/cas-protection-enfant)

L'ensemble des activités de formation continue de la HES-SO Genève est certifié EduQua.